

SYNDICAT MIXTE DES MONTS D'OR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Le 30 septembre 2015 à 19h00, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte des Monts d'Or se sont réunis, régulièrement convoqués par lettre du 17 septembre 2015, dans la salle du conseil municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Nbre de membres en exercice : **32** Nbre de membres présents (quorum) : 27 Nbre de voix délibératives : 31
 Nbre de membres présents sans voix délibératives : 1

Etaient présents :

METROPOLE : Corinne CARDONA, Pierre GOUVERNEYRE, Max VINCENT,
 Marc GRIVEL
ALBIGNY : Michel BALAIS, Claire BELLE
COLLONGES : Françoise MAUPAS, Dominic BOYER-RIVIERE
CURIS : Jean-Luc POIRIER, Pierre Antoine COLLIN
LISSIEU : Jean-Claude GRANGE
SAINT-CYR : Bernard BOURBONNAIS, Charles MONNERET, Sylvie MAURICE
SAINT-GERMAIN : Olivier PERROT

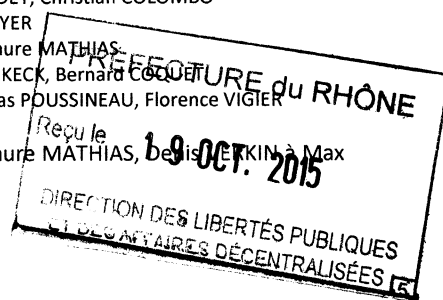
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU RHONE :

CHASSELAY : Jean-Marc NOTTIN, Geneviève OBERGER
COUZON : Gérard DARDET, Christian COLOMBO
LIMONEST : Eric MAZOYER
POLEYMIEUX : Anne-Laure MATHIAS
SAINT-DIDIER : Gérard KECK, Bernard COCQUET
SAINT-ROMAIN : Nicolas DOUSSINEAU, Florence VIGIER

Ont donné pouvoir : Isabelle CELEYRON à Jean-Claude GRANGE, Vincent PEYTEL à Anne-Laure MATHIAS, Denis EKIM à Max VINCENT.

Les autres membres étant absents ou excusés.

Secrétaire de séance désigné : Bernard BOURBONNAIS



Décision modificative au budget n°1

Afin de maintenir l'équilibre budgétaire et financier, Monsieur Marc GRIVEL, vice-président aux finances propose d'apporter les modifications suivantes au budget du Syndicat Mixte des Monts d'Or :

En 2015, le SMMO a dû faire appel au service remplacement du cdg69 suite au départ de Madame BADEY. Par conséquent, il convient de budgéter cette dépense en charge de personnel extérieur.

De plus, en vue du remplacement pour congé maternité de la responsable administrative et comptable, il est proposé de provisionner le chapitre concerné. Ces dépenses sont compensées par une diminution du poste des prestations de services :

Dépenses de fonctionnement

comptes	Intitulé du compte	Montants
6218 (012)	Personnel extérieur	+5000 €
6411(012)	Rémunération de personnel	+7000 €
611 (011)	Contrat de prestations de services	- 12000 €

Dépenses d'investissement

Des travaux d'aménagement dans la maison du gardien à Curis au Mont d'Or seront à programmer cet hiver. Les crédits prévus lors du BP 2015 au compte 2135, installation et aménagements des constructions ne sont aujourd'hui pas suffisants pour réaliser ces travaux d'amélioration du bâtiment. Par conséquent il est proposé d'alimenter ce compte avec le surplus de fonds de compensation de la TVA perçu sur les dépenses d'investissement 2014.

comptes		
10222	FCTVA (recettes)	+ 17 000 €
2135 (21)	Installations générales maison du gardien Curis (dépenses)	+ 17000 €
13913 chapitre 40	Reprise sur subvention bâtiment du gardien	+ 2143 €

	(dépenses)	
777 chapitre 042	Reprise sur subvention bâtiment du gardien (recettes)	+ 2143 €

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité d'approuver cette décision modificative n°1.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme*

Le Président
Max VINCENT

